



SOMMAIRE

1. Préambule
2. Point sur les demandes fédérales pour les outils de protection
3. Mesures d'aménagement cotisation / échéances
4. Communication vers les adhérents
5. Les Associations

Présents

CHRISTIAN **BON**

Georges **CHEVALET**

GERARD **CHIOCCI**

GERARD **COUTELIER**

Bernard **GUILLEMIN**

GILLES **HUG**

CHRISTIAN **LECUYER**

Daniel **PERCIAUX**

Patrick **PORRET**

JEAN-MICHEL **ROY**

Invité présent

Daniel **GAIME**

Absents excusés

Pierre **ALBERTINI**

JOSEPH **BOCCARELLI**

1. PRÉAMBULE

Nous nous réunissons en vidéoconférence suite à une demande de la FFVP. Le but est de participer à un protocole de fonctionnement qui devrait être validé par la DGAC. Cette participation vise à faire reprendre l'activité dans les meilleurs délais après négociation, peut être avec le CNFAS, au-delà de la fin de confinement du 11 mai 2020 mais avant le 15 juillet 2020.

2. POINT SUR LES DEMANDES FÉDÉRALES POUR LES OUTILS DE PROTECTION

Le redémarrage de l'activité devra imposer aux associations le respect des procédures d'après confinement. Les éléments concernés sont tout d'abord les accès aux installations puis la reprise les vols.

Des moyens de protection (masque, lingettes, gel hydro-alcoolique) devraient être mis à disposition. La notion de kit de ces produits est évoquée mais il s'avère impossible pour l'ANEPVV de gérer les commandes et la distribution.

Le temps semble compté pour réaliser un projet de mise en place de kits avant le 11 mai 2020. Il serait plus opportun de décider une prise en compte directe sur leur compte ANEPVV pour des associations qui auraient acheté des kits ou seulement des éléments.

Si nous fonctionnons sous forme de dons, la situation ANEPVV actuelle ne nous permet pas d'envisager une somme supérieure à 15 000 €. Un rendez-vous sera pris avec le Président FFVP pour étudier les possibilités.

Si la reprise d'activité peut être réalisée début juin nous estimons que les associations pourraient perdre environ 30% de leur activité, ce taux pourrait dépasser les 50% pour une reprise à mi-juillet.

3. MESURES D'AMÉNAGEMENT COTISATIONS ET ÉCHÉANCES

A ce jour 55 clubs sur 151 ont versé le 25% de leur participation pour 2020. Nous avons reçu 94 000 € de participations mais nous avons 80 000€ en participations, hors salaires, assurances et autres frais de fonctionnement. Nous avons commencé à puiser dans les réserves de fin d'exercice.

Un appel sera lancé auprès des 96 associations n'ayant pas encore commencé leur règlement. Nous leur demanderons de nous adresser les 25% de leur cotisations 2020 à mi-juillet. Nous étudierons dans la seconde quinzaine de septembre, sur le vu de l'activité réalisée et de l'accidentologie constatée quel niveau de réduction nous pouvons appliquer sur l'appel à cotisation de cette année.

Pour les prêts en cours, nous décidons de reporter une semestrialité 2020 en fin de contrat sans frais.

Vote à l'unanimité du Conseil d'Administration.

4. COMMUNICATION VERS LES ADHÉRENTS

Nous attendons le retour de discussion avec la FFVP et leur Bureau Directeur du 17 avril pour préparer un courrier à toutes nos associations.

5. LES ASSOCIATIONS

Le Havre : nous en attendons leur courrier recommandé postal pour clôturer le dossier.

DATE À RETENIR

Prochaine réunion du CONSEIL d'Administration :

le 21 avril 2020 – Vidéoconférence – 10h00

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée vers 11h55.

Rédacteur Daniel **PERCIAUX**